



En septembre 2021, la Ville de Bitche et la Communauté de Communes du Pays de Bitche ont intégré le programme *Petites villes de demain* afin de renforcer l'attractivité du centre-bourg et de répondre aux attentes contemporaines en matière de logements, d'accessibilité et de services. Aux termes de différentes études et échanges entre les partenaires, une convention cadre comprenant un plan d'action et un périmètre d'actions a été finalisée.

Lundi 10 juillet 2023 à 17h30 sur le plateau supérieur de la citadelle aura lieu la signature de la convention cadre *Petite villes de demain*, en présence des différents représentants des partenaires du programme :

- M. Laurent Touvet, Préfet de la Moselle ;
- M. Benoît Kieffer, Maire de Bitche ;
- M. David Suck, Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche ;
- Mme Joël Wey, Conseillère régionale représentant Franck Leroy, Président de la région Grand Est ;
- M. Patrick Weiten, Président du département ;
- L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



# PRESENTATION DU PROGRAMME *PETITES VILLES DE DEMAIN*

Le programme *Petites villes de demain* est une initiative lancée en France visant à revitaliser et à soutenir le développement des petites villes françaises. Il a été lancé en novembre 2020 par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, avec pour objectif de renforcer l'attractivité, la compétitivité et la qualité de vie des petites villes.

Le programme vise à accompagner les villes de moins de 20 000 habitants dans la réalisation de leur projet de développement en mettant à leur disposition des moyens financiers, techniques et humains, de 2020 à 2026. Il repose sur l'implication des différents partenaires, des acteurs locaux, les élus et les habitants dans la définition et la mise en œuvre des actions.

Le programme *Petites villes de demain* offre aux villes une grande flexibilité dans le choix des projets à mettre en place, en couvrant divers domaines tels que la revitalisation du centre-ville, le développement économique, l'amélioration des services publics, la transition écologique, la mobilité, la culture, le patrimoine, etc.

Le programme *Petites villes de demain* contribue à renforcer la cohésion territoriale en offrant aux habitants des petites villes un cadre de vie attractif et des services de qualité.

Ainsi, parmi les 1600 villes sélectionnées dans le programme national *Petites villes de demain*, porté par le ministère de la Cohésion des Territoires pour la redynamisation des centres-villes, la commune de Bitche fait partie des villes lauréates.



# ELABORATION DE LA CONVENTION A BITCHE

La mise en œuvre du programme *Petites villes de demain* à Bitche repose sur trois phases :

- **Phase 1** : la convention d'adhésion, signée par les différents partenaires, la commune de Bitche, la Communauté de Communes Du Pays de Bitche, l'Etat, la Caisse des Dépôts, la Région Grand-Est et le Département le 1<sup>er</sup> septembre 2021 ;
- **Phase 2** : la phase d'initialisation, qui se traduit par la rédaction d'une convention-cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) à partir des études réalisées. Cette convention sera signée le 10 juillet 2023 par les différents partenaires.
- **Phase 3** : la phase de déploiement du programme, qui correspond au temps d'engagement financier et de réalisation des actions inscrites dans la convention-cadre et ce, jusqu'en 2026.

Préalablement à la mise en œuvre de l'ORT, différentes études thématiques et transversales ont été lancées par la ville et l'EPCI afin d'établir un plan et un périmètre d'action :

- Une étude multithématique réalisée par le bureau d'étude ATOPIA, agence-conseil en urbanisme et développement territorial, pour la Ville de Bitche – achevée en mai 2023 ;
- Le Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)- signature le 17 novembre 2022 ;
- Une étude pré-opérationnelle d'Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) réalisée par l'association CAMEL lancé par la Communauté de Communes du Pays de Bitche – achevée en février 2023.

L'étude multithématique réalisée par ATOPIA pour la ville de Bitche repose sur une analyse urbaine et paysagère, socio-économique, commerciale et touristique, ainsi que sur l'analyse du marché immobilier. Par ailleurs l'étude de l'association CAMEL porte sur l'ensemble du Pays de Bitche avec un diagnostic socio-démographique et une analyse du parc des logements et du marché de l'immobilier. Ces études ont permis d'établir un état des lieux et de mettre en avant les axes d'amélioration qui sont repris dans la convention cadre avec un plan et un périmètre d'action.



# PROJETS ENVISAGES PAR LA VILLE DE BITCHE ET L'INTERCOMMUNALITE

Ainsi, avec ces différents éléments de diagnostics, la Ville de Bitche et la Communauté de Communes du Pays de Bitche ont défini six orientations stratégiques :

- **Orientation A** : Pour une valorisation du paysage, support du cadre de vie et d'attractivité.  
Domaines : *paysage, cadre de vie, qualité urbaine et architecturale, patrimoine.*
- **Orientation B** : Le choix d'une nouvelle dynamique.  
Domaines : *démographie, habitat, renouvellement et développement urbain.*
- **Orientation C** : Une adaptation et une anticipation continue.  
Domaines : *commerces, services, équipements, sports, loisirs, culture.*
- **Orientation D** : Pour le progrès du bilan de carbone et du cadre de vie.  
Domaines : *mobilité, transports, déplacements, communication.*
- **Orientation E** : Une approche classique et une ambition innovante.  
Domaines : *économie, emploi, artisanat, industrie, tourisme, agriculture.*
- **Orientation F** : Pour le progrès de l'éco-bilan, du bilan carbone et de la biodiversité.  
Domaines : *biodiversité, climat, air, énergie, risques et nuisances.*

Un plan d'action répondant à ces grandes orientations stratégiques a été défini, incluant la déclinaison de 25 actions et d'un périmètre d'actions sur la ville de Bitche (VOIR ANNEXE).



## INFORMATIONS PRATIQUES

La signature de la convention sera précédée d'une prise de parole de la part des partenaires signataires. Un pot et un buffet seront proposés aux invités et une zone de photos sera installée.

### LIEU ET ACCES :

Sur le plateau de la citadelle de Bitche

Accès par la Rue des tilleuls, 57230 Bitche.

Parking de la citadelle offrant des stationnements au pied de la rampe.

### DATE ET HORAIRES :

Lundi 10 juillet 2023 à 17h30.

## CONTACTS PRESSE

### Amandine Rat

Mairie de Bitche

Responsable du service communication

[a.rat@ville-bitche.fr](mailto:a.rat@ville-bitche.fr)

+33.7.56.38.95.07



### Emmy Bugot

Communauté de Communes du

Pays de Bitche / Mairie de Bitche

Chargée de mission *Petites villes de demain*

[emmy.bugot@cc-paysdebitche.fr](mailto:emmy.bugot@cc-paysdebitche.fr)

+33.6.37.46.01.73



  
**Petites villes**  
*de demain*

BITCHE

## SPATIALISATION DES ACTIONS

### PAYSAGE - CADRE DE VIE - QUALITÉ URBAINE ET ARCHITECTURALE - PATRIMOINE

- 1 Requalification du centre-bourg
- 2 Parcours du quotidien ; valoriser et créer des placettes
- 3 Scénographier le centre-ville
- 4 Réaménagement du quartier Teyssier

### DÉMOGRAPHIE - HABITAT - RENOUVELLEMENT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

- 1 Réaliser une étude pré-opérationnelle OPAH-RU
- 2 Développer l'écoquartier
- 3 Rénovation du bâtiment Jeanne d'Arc - création de logements inclusifs
- 4 Poursuivre la réflexion sur le devenir du collège Saint-Augustin
- 5 Restructuration d'îlots dégradés en centre bourg en fonction de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU

### COMMERCES - SERVICES - EQUIPEMENTS - SPORTS - LOISIRS — CULTURE

- 1 Réunir cinq écoles afin de créer un regroupement scolaire
- 2 Création d'une maison France Services
- 3 Promouvoir les spécificités des secteurs marchands ciblée sur la personne, l'alimentaire, la restauration
- 4 Mise à disposition d'une boutique à l'essai
- 5 Création et mise en place d'un Règlement Local de Publicité
- 6 Développer les équipements sportifs
- 7 Réflexion sur le pôle éducation / Formation professionnelle / Pôle de compétences

### MOBILITÉ - TRANSPORTS - DÉPLACEMENTS — COMMUNICATION

- 1 Rénovation voiries et intégration d'un plan vélo
- 2 Réalisation de la complétude du maillage cyclable du territoire
- 3 Réalisation d'une étude sur les mobilités
- 4 Création d'un parcours paysager et culturel avec une liaison vers l'étang d'Hasselfurth

### ECONOMIE - EMPLOI - ARTISANAT - INDUSTRIE - TOURISME - AGRICULTURE

- 1 Extension de l'hôtel d'entreprises
- 2 Réflexion sur le devenir de la future friche du quai Branly
- 3 Réflexion autour de la scénographie de la citadelle et le parcours touristique

### BIODIVERSITÉ - CLIMAT - AIR - ENERGIE - RISQUES ET NUISANCES

- 1 Renaturation de la Horn
- 2 Valoriser le parc Stadtweiher

○ Actions spatialisées    □ Actions non spatialisées

